

Commission des Pétitions

Procès-verbal de la réunion du 10 janvier 2024

La réunion a eu lieu par visioconférence.

Ordre du jour :

- 1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions des 6 et 13 décembre 2023**
- 2. Adoption de l'Addendum**
- 3. Analyse de demandes de pétition publique et ordinaire**
- 4. Divers**

*

Présents : Mme Barbara Agostino, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. André Bauler, Mme Taina Bofferding, remplaçant Mme Liz Braz, Mme Corinne Cahen, Mme Francine Closener, Mme Claire Delcourt, M. Paul Galles, M. Marc Goergen, M. Christophe Hansen, remplaçant M. Max Hengel, M. Fred Keup, Mme Mandy Minella, remplaçant M. Gilles Baum, Mme Nathalie Morgenthaler, M. Meris Sehovic, M. David Wagner

Mme Roberta Pinto, M. Joé Spier, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Gilles Baum, Mme Liz Braz, M. Max Hengel

*

Présidence : Mme Francine Closener, Présidente de la Commission

*

- 1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions des 6 et 13 décembre 2023**

Les projets de procès-verbal sous rubrique sont approuvés.

- 2. Adoption de l'Addendum**

9 Demandes de reclassement en pétitions ordinaires

La Commission fait droit aux demandes de reclassement en pétitions ordinaires suivantes :

- Pétition publique 2765 - *Introduction d'un nouveau genre de contrat de travail nommé CDI ESS pour la reconnaissance officielle de l'engagement social et environnemental des personnes vulnérables, afin de faciliter de recevoir un contrat de bail chez un propriétaire privé. (55 signatures)*
- Pétition publique 2806 - *Vote aux élections législatives, communales et au referendum moyennant un dispositif d'authentification électronique reconnu par l'Etat. (37 signatures)*
- Pétition publique 2814 - *Ne plus exiger le suivi de leçons théoriques pour les détenteurs d'un permis AM souhaitant obtenir le permis A (14 signatures)*
- Pétition publique 2815 - *Réduction de la Puissance des Voitures jeunes Conducteur a 110 KW respectif 150 CV pendant 2 ans (62 signatures)*
- Pétition publique 2826 - *Rendre les rapports des assistantes sociales du scass à transmettre au juge transparents - à la portée des familles concernées et signés par elles dans l'intérêt de tous . (68 signatures)*
- Pétition publique 2865 - *Autonomiser les jeunes esprits: introduire des méthodes d'apprentissage efficaces dans l'enseignement primaire! / Junge Köpfe stärken: Einführung effektiver Lernmethoden in der Grundschulbildung! (560 signatures)*
- Pétition publique 2886 - *Halte à la pollution sonore dans les transports en commun (430 signatures)*
- Pétition publique 2891 - *Nettoloun dierf net ënnert 52% vum Bruttoloun sinn (40 signatures)*
- Pétition publique 2918 - *Pour l'annulation de la loi sur le fond de travaux du 30 juin 2022 car discriminatoire (s'applique aux seuls propriétaires d'appartement) et spoliatrice (impose une cotisation qui disparaît du patrimoine du cotisant). (195 signatures)*

2 Clôtures où les pétitionnaires ne se sont pas prononcés en faveur d'un reclassement en pétition ordinaire

La Commission procède à la clôture des pétitions suivantes :

- Pétition publique 2821 - *Wahlpflicht ofschaffen.*
- Pétition publique 2846 - *Schaffung eines Männerhauses*

5 Clôtures où les pétitionnaires n'ont pas réagi à la prise de position gouvernementale

La Commission procède à la clôture des pétitions suivantes :

- Pétition 2598 - *Mise en place d'un service bancaire minimum pour les sociétés*
- Pétition 2660 - *Annuler la TVA sur les aliments indispensables à une vie saine suivant les critères de l'OMS.*
- Pétition 2664 - *Prévention et protection des enfants contre le cyber-harcèlement*
- Pétition 2760 - *Mütter und ihre Kinder im Umgangsrecht*

- Pétition 2767 - *Les actes de naissance gratuits* (avis du SYVICOL du 3 octobre 2023)

2 Prises de position du gouvernement

La Commission des Pétitions prend acte des prises de position gouvernementales suivantes et décide de les transmettre aux pétitionnaires respectifs :

- Pétition 2881 - *obtenir un duplicata d'acte de PACS via myguichet de la même manière qu'on peut obtenir un duplicata d'acte de mariage sans passer par le répertoire civil*

Prise de position du 5 décembre 2023 de la part du Syndicat des Villes et Communes Luxembourgeoises (SYVICOL)

- Pétition 2421 - *Steigerung der Produktion erneuerbarer Energie aus der Photovoltaik, indem die staatliche Unterstützung von direkten Subsidien auf Garantie des Bankkredits umgestellt werden*

Prise de position du 19 décembre 2023 de la part de Monsieur le Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme

3. Analyse de demandes de pétition publique et ordinaire

- **2 NOUVELLES DEMANDES DE PÉTITION ORDINAIRE**

La Commission des Pétitions a rendu un avis positif quant à la recevabilité de l'ensemble des demandes de pétition ordinaire figurant à l'ordre du jour.

Numéro de la pétition ordinaire	Ministre(s) au(x)quel(s) la Commission décide d'adresser une demande de prise de position
--	--

2974	Ministre de la Défense Ministre d'État et Haut-Commissaire à la protection nationale
------	---

2982	Ministre des Finances Ministre des Affaires étrangères
------	---

- **7 DEMANDES DE PÉTITION PUBLIQUE NON TRAITÉES LORS DE LA DERNIÈRE RÉUNION**

La Commission a traité l'ensemble des sept demandes de pétition publique non traitées lors de la précédente réunion.

AVIS POSITIFS

La Commission des Pétitions a rendu un avis positif quant à la recevabilité des demandes de pétition publique suivantes non traitées lors de la précédente réunion :

Demande de pétition publique 2966 – (FR) Vignette pour les véhicules étrangers. (DE) Vignette für ausländische Fahrzeuge.

Dépôt : le 29.11.2023 à 10:38

Pétitionnaire : Monsieur Eduardo Maiello

○ *Demande de pétition publique **2967** – remboursement total de lunettes par la CNS*
Dépôt : le 30.11.2023 à 08:30
Pétitionnaire : Madame Jade Emini

○ *Demande de pétition publique **2969** – Appel à l'aide - Secteur AEF (Aide à l'enfance et à la famille)*
Dépôt : le 05.12.2023 à 20:35
Pétitionnaire : Monsieur Mike Marques

Échange de vues

Madame la présidente Francine Closener relève que la *demande de pétition publique **2966** – (FR) Vignette pour les véhicules étrangers. (DE) Vignette für ausländische Fahrzeuge.* est bien rédigée, mais s'interroge sur le caractère potentiellement discriminatoire d'une telle vignette. Elle relève que par le passé, la Commission des Pétitions a jugé recevable la demande de pétition publique 2893 (*Instaurer une vignette pour circuler au Luxembourg comme en Suisse*) demandant la mise en place d'une vignette pour tout véhicule circulant au Luxembourg, c'est-à-dire qu'elle s'appliquerait aussi bien aux résidents qu'aux non-résidents. Parallèlement, la Commission a déclaré irrecevable pour discrimination la demande de pétition publique 2570 (*Faire payer les frontaliers une vignette ou une taxe d'entrée dans le territoire Luxembourgeois*), puisqu'elle ne visait que les non-résidents.

Madame la députée Nancy Arendt note que cette thématique revient chaque année dans les pétitions publiques. Elle est d'avis que la présente pétition n'est pas recevable pour cause de discrimination. Monsieur le député Fred Keup indique ne pas partager l'avis de l'oratrice précédente. En effet, la pétition ne vise pas les personnes étrangères, mais les véhicules immatriculés à l'étranger. De plus, il relève que des règles soi-disant discriminatoires sont permises dans plusieurs domaines comme le droit de vote ou la réservation de certaines fonctions auprès de la fonction publiques à des personnes détenant la nationalité luxembourgeoise. Madame la députée Corinne Cahen indique que la présente pétition lui paraît acceptable et y voit un parallèle avec la Suisse. Madame la présidente Francine Closener estime que la demande de pétition publique va à l'encontre des libertés de circulation de l'Union européenne, mais qu'il s'agit de l'éternelle question de savoir si une pétition peut être refusée pour motif de contrariété à une norme hiérarchiquement supérieure à la loi. Madame la députée Corinne Cahen répète qu'elle ne voit pas en quoi la demande de pétition publique 2966 serait discriminatoire, étant donné qu'elle ne fonde pas une différence de traitement sur la nationalité d'une personne, mais bien sur le pays d'immatriculation d'un véhicule. En ce qui concerne la contrariété aux principes de l'Union européenne, l'oratrice est d'avis que cette discussion doit être menée lors d'un éventuel débat public et pas avant. Madame la députée Nancy Arendt rappelle que par le passé, la Commission des Pétitions a rejeté des pétitions semblables pour motifs de discrimination et de contrariété aux principes de l'Union européenne. Elle se demande, en outre, si la vignette en Suisse est également obligatoire pour les résidents. Monsieur le député Fred Keup s'interroge sur la décision qui serait prise à l'égard de pétitions demandant la sortie du Luxembourg de l'Union européenne ou l'abolition des libertés de circulation, si la Commission des Pétitions refusait de changer de cap. Madame la députée Nancy Arendt estime, qu'en l'occurrence, de telles pétitions ne seraient pas discriminatoires. Monsieur le député Christophe Hansen souhaite alerter les membres de la Commission sur la « misère juridique » déclenchée en Allemagne lorsqu'ils ont voulu mettre en place des péages uniquement pour les véhicules étrangers. Monsieur le député David Wagner considère que les lois introduisent fréquemment et nécessairement des différences de traitement pour des situations différentes. En l'espèce, la discrimination potentielle ne porterait pas sur les personnes, mais bien sur les véhicules. De plus, la liberté de circulation ne serait pas principalement entravée puisque les véhicules immatriculés à l'étranger pourraient tout de même circuler au Luxembourg sous réserve de s'acquitter d'une vignette au préalable. Madame la députée Nancy Arendt estime qu'il serait utile de confier de telles questions à la Cellule scientifique.

Étant donné que la Commission des Pétitions semble divisée sur la présente question, mais que tout de même une tendance vers la recevabilité est visible, Madame la présidente Francine Closerer décide de passer au vote. La majorité des membres votent en faveur de la recevabilité de la présente demande de pétition publique, Madame la députée Nancy Arendt s'abstient.

À REFORMULER

La Commission des Pétitions décide d'adresser une demande de reformulation aux auteurs respectifs des demandes de pétition publique suivantes :

- *Demande de pétition publique **2964** – Für die Abschaffung von Restopis an Schulen*

Dépôt : le 28.11.2023 à 14:42

Pétitionnaire : Monsieur Chris Zeimes

Motivation: Die öffentliche Petition muss sich auf ein Thema von allgemeinem Interesse beziehen. Dementsprechend ist der Bezug auf persönliche Erfahrungen oder die Verwendung von Personalpronomen nicht gestattet. Die Begründung des allgemeinen Interesses der Petition sollte daher so umformuliert werden, dass direkte Bezüge auf persönlichen Erfahrungen eliminiert und Personalpronomen ('ich', 'mir' etc.) entfernt werden.

- *Demande de pétition publique **2965** – Die Mieten sollen an die individuelle Situation des Mieters angepasst werden um die Armut durch überbezahlte Mietwohnungen zu bekämpfen*

Dépôt : le 28.11.2023 à 16:55

Pétitionnaire : Monsieur Joe Schmit

Motivation: - Die öffentliche Petition darf keine falschen Informationen enthalten. Im ersten Satz des Ziels der Petition heißt es jedoch, dass eine Person nach geltendem Recht nicht mehr als 30 % seines Lohns für die Miete ausgeben darf. Hierbei handelt es sich jedoch um eine Falschinformation, die korrigiert werden muss.

- Im zweiten Absatz des Zwecks der Petition fordern der Petent, dass der Staat eine Mietpreisobergrenze einführt. Ein solcher Mechanismus, der die monatliche Miete auf maximal 5% des investierten Kapitals begrenzt, existiert jedoch bereits. Der Petent wird daher gebeten, seinen Text so anzupassen, dass er deutlich macht, dass er diese Regelung überprüfen möchte oder dass eine andere Obergrenze eingeführt werden soll. Die Petition verleitet nämlich jetzt den Leser zu der Annahme, dass es keine Obergrenze gibt.

- *Demande de pétition publique **2968** – Améliorer les services d'urgences dans les hopitaux et surtout le temps d'attente. Le temps d'attente de 5-6h n'est malheureusement pas une exception. Les services sont trop souvent débordés, il faudrait, soit une structure différente (maison médicale 7j/7 24/24) pour les cas moins urgents, soit plus de personnel.*

Dépôt : le 02.12.2023 à 20:37

Pétitionnaire : Monsieur Pascal Radermecker

Motivation: - L'intitulé de la pétition doit rendre compte succinctement de l'objectif poursuivi. Or, en l'espèce, l'intitulé est excessivement long et détaillé. Les diverses explications sont à inclure dans le but et dans la motivation de l'intérêt général.

- Le pétitionnaire propose à plusieurs reprises la création de maisons médicales ouvertes en continu 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Étant donné que ces structures existent déjà (bien qu'avec des horaires limités), il serait pertinent de préciser, si telle est l'intention du pétitionnaire, qu'il souhaite la création de davantage de maisons médicales et/ou l'élargissement de leurs horaires de fonctionnement.

- La pétition publique doit porter sur une thématique d'intérêt général. En conséquence, la référence à des expériences personnelles ou l'utilisation de pronoms personnels n'est pas permise. La motivation de l'intérêt général de la pétition est donc à développer davantage et à reformuler de façon à éliminer les références directes à l'expérience personnelle et à supprimer les pronoms personnels ('je', 'moi' etc.).

- *Demande de pétition publique **2970** – Une excursion pour toutes les classes de l'enseignement secondaire à la fin de l'année scolaire pour que le climat de classe devienne meilleur.*

Dépôt : le 06.12.2023 à 11:07

Pétitionnaire : Madame Celia Goergen

Motivation: - La pétition publique doit porter sur une thématique d'intérêt général. En conséquence, la référence à des expériences personnelles ou l'utilisation de pronoms personnels n'est pas permise. La motivation de l'intérêt général de la pétition est donc à développer davantage et à reformuler de façon à éliminer les références directes à l'expérience personnelle et à supprimer les pronoms personnels ('je', 'moi' etc.).

- Dans la motivation de l'intérêt général, la pétitionnaire indique que « Dans la plupart des cas, le climat en classe n'est pas très bon. ». Or, il n'est pas démontré qu'une mauvaise ambiance règne dans la majorité des classes, même s'il est évident que c'est parfois le cas. Il serait donc nécessaire de nuancer cette réflexion.

• **9 DEMANDES DE PÉTITION PUBLIQUE REFORMULÉES**

La Commission a traité l'ensemble des demandes de pétition publique reformulées figurant à l'ordre du jour.

AVIS POSITIFS

La Commission des Pétitions a rendu un avis positif quant à la recevabilité de l'ensemble des demandes de pétition publique reformulées :

- *Demande de pétition publique **2916/2917** – Petition gegen erzwungenes Umgangsrecht mit Großeltern / Kinder sollten das Recht haben, sich vor potenziell schädlichen Situationen zu schützen und ihre Meinung in dieser Angelegenheit gehört zu haben.*

Dépôt : le 05.10.2023 à 11:19

Pétitionnaire : Madame Claudia Avenanti

- *Demande de pétition publique **2928** – Im Ausland lebende Luxemburger sollen das Recht haben, bei den Kammerwahlen (Chamberwahlen) für eine Partei zu kandidieren.*

Dépôt : le 16.10.2023 à 15:23

Pétitionnaire : Monsieur Olivier Delvaux

- *Demande de pétition publique **2944** – Prix du trajet de taxis abordable Introduction d'un système similaire à Uber ou Bolt*

Dépôt : le 08.11.2023 à 09:03

Pétitionnaire : Monsieur Frank Wagner

- *Demande de pétition publique **2948** – Pétitioun fir eng Realitéitsno Adaptatioun vun den Horairen vum / Öffentlechen Transport zu Lëtzebuerg nach virum 2.Quartal 2024.*

Dépôt : le 11.11.2023 à 11:44

Pétitionnaire : Monsieur Jeff Bruck

- *Demande de pétition publique **2952** – Stationnement gratuit à la maternité ou à la clinique des enfants pour les séjours des mères et des enfants en raison de prématurité ou de maladies.*

Dépôt : le 13.11.2023 à 13:39

Pétitionnaire : Madame Rosa Eva Renato

- *Demande de pétition publique **2953** – Ärztliche Verordnung für die Krebsvorsorge für die Brust mit Ultraschall und der jährliche Gebärmutterhalsabstrich zur Vorsorge vor Krebs*

Dépôt: le 14 novembre 2023 à 10:49

Pétitionnaire: Madame Sabine Günther

- *Demande de pétition publique **2954** – Des amendes plus sévères pour le stationnement sur les emplacements réservés aux personnes porteur d'un handicap.*

Dépôt : le 14.11.2023 à 22:51

Pétitionnaire : Monsieur Tom Habscheid

- *Demande de pétition publique **2957** – Renforcer la lutte contre toutes formes de violence à l'égard des enfants*

Dépôt : le 21.11.2023 à 14:15

Pétitionnaire : Madame Estelle Massé

- **1 DEMANDE DE PÉTITION PUBLIQUE PRÉCEDEMMENT PLACÉE EN SUSPENS**

La Commission s'intéresse à la demande de pétition publique suivante précédemment placée en suspens :

- *Demande de pétition publique **2955** – Informer les citoyens de façon détaillée sur le « WHO pandemic agreement », communément appelé « Traité Pandémies » et sur les modifications proposées aux « International Health Regulations » (IHR), c'est-à-dire le « Règlement Sanitaire International (RSI).*

Dépôt: le 18 novembre 2023 à 11:18

Pétitionnaire: Monsieur Romain Bernard

La demande de pétition publique avait été placée en suspens en raison de la pétition publique 2856 (*Fir datt Lëtzebuerg eraus aus der WHO geet! Fir datt d'Verhandlungen iwwee Ännerungen un den Internationale Gesondheetsvirschrëfte direkt gestoppt ginn.*), jugée partiellement similaire à la présente demande de pétition publique et qui fera bientôt l'objet d'un débat public. Malgré ces circonstances, le pétitionnaire a souhaité maintenir sa demande de pétition publique.

La Commission des Pétitions décide de maintenir la présente demande de pétition publique en suspens et d'adresser une demande de recherche à la Cellule scientifique au sujet des deux instruments de droit international mentionnés par le pétitionnaire.

- **20 NOUVELLES DEMANDES DE PÉTITION PUBLIQUE**

La Commission a traité l'ensemble des vingt nouvelles demandes de pétition publique.

AVIS POSITIFS

La Commission des Pétitions a rendu un avis positif quant à la recevabilité des nouvelles demandes de pétition publique suivantes :

- *Demande de pétition publique **2975** – Pour plus de crèches publiques dans les communes du pays*

Dépôt : le 11.12.2023 à 09:27

Pétitionnaire : Madame Meryem Carrat

- *Demande de pétition publique **2981** – Système de récupération d'eau de pluie obligatoire à la construction de nouvelles résidences, écoles, bâtiments, ...*

Dépôt : le 13.12.2023 à 19:20

Pétitionnaire : Monsieur Filipe Constantino

- *Demande de pétition publique **2983** – Ophiewen vun der politescher Entscheidung a Réouverture vun der Garer Police Unitéit esou wéi si virum 1.11.2023 fonctionéiert huet fir méi Schutz vun de Bierger an d'Anhale vun de Gesetzer an der éffentlecher Uerdnung.*

Dépôt : le 14.12.2023 à 16:00

Pétitionnaire : Monsieur André Steffen

- *Demande de pétition publique **2988** – Pétition pour une publicité responsable : Restreindre la publicité pour les produits alcoolisés et le CBD*

Dépôt : le 17.12.2023 à 08:21

Pétitionnaire : Monsieur Jhang Chaussy

- *Demande de pétition publique **2991** – d'Heeschen zu all Zäit an iwwerall erlaabt loossen!*

Dépôt : le 18.12.2023 à 08:21

Pétitionnaire : Monsieur Marc Faramelli

- *Demande de pétition publique **2992** – Pour une revue, voire l'abolition du plafond de l'indemnité de congé parental.*

Dépôt : le 19.12.2023 à 17:48

Pétitionnaire : Madame Chiara Biondi

AVIS NÉGATIFS

La Commission des Pétitions a rendu un avis négatif quant à la recevabilité des nouvelles demandes de pétition publique suivantes :

- *Demande de pétition publique **2971** – Car-free Sunday in Luxembourg-City
Dimanche sans voiture en Luxembourg-Ville
Autofreier Sonntag in Luxemburg Stadt*

Dépôt : le 08.12.2023 à 10:22

Pétitionnaire : Monsieur Timothy Eastwood

Motivation: La présente pétition est irrecevable en ce qu'elle a trait à une commune particulière uniquement, à savoir Luxembourg-Ville, et que la Chambre des Députés n'est pas compétente pour connaître de cette demande. Partant, la présente pétition sera transmise à la Ville de Luxembourg.

En outre, une pétition similaire concernant, cette fois-ci, l'ensemble du territoire du Luxembourg a été déposée le 25 mai 2023 : Pétition publique 2777 - *Interdire les véhicules motorisés un dimanche par mois (sauf dérogation)*.

- *Demande de pétition publique **2976** – Am Tram extra Waggoen fir d'Fraen a Meedecher reservéieren*

Dépôt : le 12.12.2023 à 10:04

Pétitionnaire : Madame Denise Dostert

Motivation: La présente pétition est jugée discriminatoire en ce qu'elle établit une différence de traitement basée sur le sexe et qu'elle semble insinuer que seules les personnes de sexe

masculin sont susceptibles d'adopter un comportement déplacé en raison de la consommation d'alcool ou de produits stupéfiants.

Échange de vues

Madame la présidente Francine Closener souhaite savoir si les membres de la Commission estiment que la *demande de pétition publique 2976 – Am Tram extra Waggoen fir d'Fraen a Meedecher reservéieren* est discriminatoire. La présidente est d'avis qu'il s'agit d'une mesure qui pourrait être fondée sur des raisons de sécurité, tout comme les places de parking les plus proches des issues sont parfois réservées aux femmes. Madame la députée Corinne Cahen fait savoir qu'elle considère la présente pétition comme étant source de discrimination, car elle prétend que les hommes seraient des alcooliques et des toxicomanes. Monsieur le député Fred Keup est d'avis que des voitures de tram réservées aux femmes, tout comme les places de parking mentionnées par Madame la présidente, sont discriminatoires. Pour Madame la députée Nancy Arendt, la pétition n'est pas discriminatoire. En revanche, elle estime que le texte doit être étoffé. Monsieur le député Christophe Hansen indique que la présente pétition le fait penser aux bus ségrégués ayant existé aux États-Unis par le passé. Madame la députée Corinne Cahen indique être entièrement d'accord avec l'orateur précédent. Cependant, la Commission des Pétitions doit s'abstenir de rendre un jugement de valeur à ce stade et simplement déterminer si la pétition est discriminatoire ou pas. La Commission des Pétitions rend à la majorité un avis négatif à l'égard de la recevabilité de la présente demande de pétition publique.

À REFORMULER

La Commission des Pétitions décide d'adresser une demande de reformulation aux auteurs respectifs des demandes de pétition publique suivantes :

- *Demande de pétition publique 2972 – Petitioun geint den absolut iwwerdriwwenen konstanten Wahn no neien sennlosen Petitiounen*

Dépôt : le 08.12.2023 à 14:25

Pétitionnaire : Monsieur Charles Trufelli

Motivation: - Ëffentlech Petitioune mussen an engem respektvollen a seriöse Langage geschriwwen sinn. Deementspriedend ass de Petitiounär gebieden den Text vu senger Petitioun un dës Reegelen unzepassen. Ënnerenaner mussen folgend Passagë gestrach ginn: "all Jänni an Männi sech iwwer deen banalsten Quatsch opreegt" a "sennlosem Kaabes vollgesecht gett".

- Zudeem darf eng Petitioun sech net direkt op eng aner Petitioun referenzéieren. De Petitiounär ass also gebieden d'Petitioun 2932 net direkt z'erwännen. Et ass awer méiglech ze beschreiwen ëm wat et an der Petitioun geet.

- *Demande de pétition publique 2973 – Nemmen nach 2 Wochendeeg an 5 Deeg Weekend. Dei 3 lescht Wochendeeg(mettwoch, donneschten an freiden) mat an den weekend anbezéihen.*

Dépôt : le 10.12.2023 à 08:21

Pétitionnaire : Monsieur Mick Majerus

Motivation: - Déi ëffentlech Petitioun muss een Thema vu generellem Interesse betreffen. Dowéinst si Referenzen op perséinlech Erfarungen oder d'Benotze vu Personalpronomen net erlaabt. D'Motivatioun vum generellem Interesse vun der Petitioun muss dowéinst ëmformuléiert gin fir direkt Referenzen op perséinlech Erfarungen ze sträichen.

- Schreiffeeler sollen an enger Petitioun vermeit ginn, zemoools am Titel. Deementspriedend géife mir de Petitiounär bidden den Text ze corrigéieren. Den Titel ass och onkloer am Sënn,

datt en een Ënnerscheid mécht tësche Wochendeeg a Weekend, mee net präziséiert datt mat Wochendeeg eigentlech "Schaffdeeg" a "Schouldeeg" gemengt sinn.

- *Demande de pétition publique **2977** – [FR] Permis cyclomoteur - catégorie AM - à partir de 14 ans [DE] AM-Führerschein - ab 14 Jahren*

Dépôt : le 13.12.2023 à 11:13

Pétitionnaire : Monsieur Eduardo Maiello

Motivation: - L'intitulé doit rendre compte succinctement de l'objectif poursuivi dans la pétition. Cependant, le pétitionnaire n'a pas inclus dans l'intitulé une des demandes formulées dans la motivation de la pétition : l'enseignement du code de la route dans les lycées. Il est donc demandé au pétitionnaire d'ajouter cet élément à l'intitulé.

- Il est tout à fait possible de soumettre une pétition en langue française et en langue allemande. Toutefois, les deux versions de la motivation ne concordent pas tout à fait : en français, le pétitionnaire fait référence à l'importance de la conduite, au sens général, ce qui peut inclure par exemple les motos et les cyclomoteurs. En allemand, en revanche, le pétitionnaire se réfère exclusivement à la conduite de voitures, alors même que le permis AM ne permet pas de conduire une voiture classique. Il conviendrait dès lors d'adapter l'un des deux textes afin qu'ils renvoient à la même idée.

- *Demande de pétition publique **2978** – Libre choix du Statut après le Divorce*

Dépôt : le 13.12.2023 à 11:52

Pétitionnaire : Monsieur Philippe Cravatte

Motivation: - La pétition publique doit être rédigée de telle façon que les enjeux et la demande sont facilement compréhensibles pour le lecteur. Or, en l'espèce, en raison de la brièveté de la pétition, une personne n'ayant pas de connaissance antérieure du sujet rencontrera potentiellement des difficultés à comprendre ce qui est demandé. Il importe notamment de préciser qu'il s'agit de pouvoir choisir le statut à l'état civil après un divorce (divorcé ou célibataire) ou bien le décès du conjoint (veuf ou célibataire), si tel est le sens que le pétitionnaire souhaite donner à sa pétition.

- La pétition publique doit porter sur une thématique d'intérêt général. En conséquence, la référence à des expériences personnelles ou l'utilisation de pronoms personnels n'est pas permise. La motivation de l'intérêt général de la pétition est donc à développer davantage et à reformuler de façon à éliminer les références directes à l'expérience personnelle et à supprimer les pronoms personnels ('je', 'moi' etc.).

- *Demande de pétition publique **2979** – Les transports publics payées. Et non a la suppression des lignes.*

Dépôt : le 13.12.2023 à 14:46

Pétitionnaire : Monsieur Luis Carlos Gomes Faria

Motivation: - La formulation de la motivation de l'intérêt général exclusivement sous forme de questions (même rhétoriques) n'est pas permise.

- La pétition publique ne doit en principe pas comporter de fautes d'orthographe ou de grammaire, surtout au niveau de l'intitulé. Il est donc demandé au pétitionnaire de veiller à minimiser les fautes.

- *Demande de pétition publique **2980** – Améliorer la sécurité routière en hiver Vu que les Pneus Hiver sont obligatoires au Luxembourg Obligation aux garagiste lors De la vente d un nouveau véhicule un kit pneu hiver/ et un kit été Devrait être obligatoire*

Dépôt : le 13.12.2023 à 19:00

Pétitionnaire : Monsieur Henrique Barrela

Motivation: - L'intitulé d'une pétition publique doit rendre compte succinctement de l'objectif poursuivi par la pétition et, de préférence, prendre la forme d'une revendication à laquelle il

possible de répondre par « oui » ou par « non ». En l'espèce, il est demandé au pétitionnaire de revoir le format de l'intitulé de sa pétition.

- Le but de la pétition est, en l'état, excessivement bref et devrait être davantage développé. Notamment, il n'est pas clair quelle est la position réservée aux pneus « toutes saisons ».

- *Demande de pétition publique **2984** – Petits animaux de compagnie autorisés en tant que locataire par la loi.*

Dépôt : le 14.12.2023 à 19:47

Pétitionnaire : Monsieur David Da Silva

Motivation: - L'intitulé d'une pétition publique doit rendre compte succinctement de l'objectif poursuivi par la pétition. Or, en l'espèce, l'intitulé est formulé de telle façon qu'il demande que la qualité de locataire puisse être reconnue aux animaux de compagnie, ce qui n'est pas possible puisque les animaux ne possèdent pas de personnalité juridique. Partant, la Commission prie le pétitionnaire de bien vouloir reformuler l'intitulé.

- Dans le but de la pétition, le pétitionnaire donne plusieurs exemples de ce qu'il entend par « petits animaux de compagnie ». Il serait opportun en l'espèce de savoir s'il y inclut les chiens et les chats.

- *Demande de pétition publique **2986** – Duerch den PACS autoriséiert sin eng Verbrennung vum verstuerwenen Partner z'ënnerschreiw*

Dépôt : le 15.12.2023 à 08:21

Pétitionnaire : Monsieur Misch Hendrickx

Motivation: - Déi ëffentlech Petitioun muss een Thema vu generellem Interesse betreffen. Dowéinst si Referenzen op perséinlech Erfahrungen oder d'Benotze vu Personalpronomen net erlaabt. D'Motivatioun vum generellen Interesse vun der Petitioun muss dowéinst ëmformuléiert gin fir direkt Referenzen op perséinlech Erfahrungen a Personalpronomen ('ech', 'mir', etc.) ze sträichen.

- D'Petitioun soll esou geschriwwe sinn, datt de Lieser d'Problematik iwwert déi et an der Petitioun geet einfach verstoe kann. An dësem Fall ass d'Petitioun fir e Lieser deen d'Problematik net kënnt net direkt verständlech. Dofir gëtt de Petitionär gebieden den Text vun der Petitioun méi auszubauen.

- *Demande de pétition publique **2987** – Abschaffung der CO2 Steuer.*

Dépôt : le 15.12.2023 à 08:21

Pétitionnaire : Monsieur Marc Bier

Motivation: - Eine öffentliche Petition muss so geschrieben sein, dass eine Person beim Lesen leicht erkennen kann, worum es bei der beschriebenen Problematik und der entsprechend formulierten Forderung geht. Im vorliegenden Fall ist dies aufgrund der mangelnden Ausführlichkeit der Petition nicht gewährleistet. Der Petent wird daher gebeten, seine Petition weiter auszubauen.

- Die öffentliche Petition muss sich auf ein Thema von allgemeinem Interesse beziehen. Dementsprechend ist der Bezug auf persönliche Erfahrungen oder die Verwendung von Personalpronomen nicht gestattet. Die Begründung des allgemeinen Interesses der Petition sollte daher so umformuliert werden, dass direkte Bezüge auf persönlichen Erfahrungen eliminiert und Personalpronomen ('ich', 'mir' etc.) entfernt werden.

- *Demande de pétition publique **2989** – Augmentation du chèque service à 7,30EUR. Les crèches augmentent tous selon l index, à partir de janvier 2024 les crèches sont à 8,30EUR et le chèque service reste avec ses 6EUR de l aide. Si cela continue nous les parents on paye chère même avec l aide de l état et cela ne suffit plus à survivre même avec 2 salaires entrants.*

Dépôt : le 18.12.2023 à 08:21

Pétitionnaire : Madame Ana Lourenço Lopes

Motivation: - L'intitulé d'une pétition doit rendre compte succinctement de l'objectif poursuivi par la pétition. Le but de la pétition, en revanche, doit détailler la revendication. En l'espèce, la Commission des Pétitions estime que l'intitulé et le but de la présente pétition ont été inversés, et invite la pétitionnaire à déplacer l'intitulé actuel dans la rubrique « but de la pétition ».

- De manière générale, il est important de veiller à minimiser les fautes d'orthographe et de grammaire dans une pétition, surtout dans l'intitulé. Partant, il est demandé à la pétitionnaire de revoir le texte de sa pétition sur ce point.

EN SUSPENS

Les demandes de pétition publique sont placées en suspens lorsque la Commission des Pétitions requiert davantage d'informations (soit de la part du pétitionnaire, soit de la part de l'organisme compétent) ou bien une recherche plus approfondie sur le sujet en question pour se prononcer sur la recevabilité desdites demandes de pétition publique. L'analyse de la recevabilité des demandes de pétition publique en suspens est renvoyée à la prochaine réunion de la Commission sous réserve que celle-ci dispose des informations complémentaires requises d'ici là.

La Commission des Pétitions décide de placer temporairement en suspens les deux demandes de pétition publique suivantes :

- *Demande de pétition publique **2985** – Nationalité luxembourgeoise par option à partir de 12 ans, à la personne née au Luxembourg (cas n°4). Revoir le terme de "précédant immédiatement" de la condition de résidence légale au Luxembourg pendant au moins 5 années consécutives et précédant immédiatement la déclaration d'option*

Dépôt : le 15.12.2023 à 08:21

Pétitionnaire : Monsieur Ahmed Amrani

Motivation: Le pétitionnaire semble avoir mal compris la disposition légale dont il souhaite la modification. Il est décidé de prendre contact avec le pétitionnaire afin de lui fournir une explication de la disposition en question.

- *Demande de pétition publique **2990** – Augmenter le taux de chèque service*

Dépôt : le 18.12.2023 à 08:21

Pétitionnaire : Madame Catarina Coimbra

Motivation: La présente demande de pétition est jugée fortement similaire à la *demande de pétition publique **2989** – Augmentation du chèque service à 7,30EUR. Les crèches augmentent tous selon l'index, à partir de janvier 2024 les crèches sont à 8,30EUR et le chèque service reste avec ses 6EUR de l'aide. Si cela continue nous les parents on paye chère même avec l'aide de l'état et cela ne suffit plus à survivre même avec 2 salaires entrants.*, qui fait l'objet d'une demande de reformulation à l'issue de la présente réunion. La présente demande de pétition publique est placée en suspens en attendant la reformulation de la pétition publique 2899 ou bien l'expiration du délai d'un mois pour l'envoi de la reformulation.

4. Divers

Madame la présidente Francine Closener indique que mardi, le 16 janvier 2024 à 8h30, aura lieu le débat public portant sur la pétition publique 2601 - *Een Elterendeel huet Recht op manner Stonnen müssen ze schaffen mat Hëllef vum Staat fir méi Zäit mat de Kanner ze hun soudass d'Maison-relaisen net iwwerfëllt sinn*. Elle ajoute qu'initialement deux débats publics

devaient avoir lieu ce jour-là, mais que l'auteur de la pétition publique 2540 - *Eropsetzen vum Congé pour raisons familiales vun 12 Deeg pro Elterendeel an 4 Joer op 12 Deeg pro Elterendeel pro Joer. Daat selwecht och fir den Alter vun 4-13 Joer.* s'est desisté et a demandé le retrait de sa pétition.

Madame la députée Corinne Cahen estime qu'il serait opportun d'informer le ou les membres du gouvernement concernés par la pétition publique 2540 qu'un débat aurait dû avoir lieu. Elle indique que lors de son mandat de ministre elle aurait apprécié recevoir de telles informations. Madame la présidente Francine Closener signale que c'est chose faite : Messieurs les ministres Max Hahn et Georges Mischo en ont été informés.

Madame la députée Nancy Arendt souhaite rappeler l'importance de la neutralité politique de la Commission des Pétitions. Notamment lors des débats publics, les députés s'expriment en leur nom propre et non pas au nom de leur groupe politique ou de la majorité/opposition. Madame la présidente Francine Closener remercie l'oratrice pour ce rappel.

Luxembourg, le 10 janvier 2024

Procès-verbal approuvé et certifié exact